

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Aristide Berges - DEUST - Bâtiment et travaux publics - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée professionnel Aristide Berges - DEUST - Bâtiment et travaux publics - en apprentissage (42171)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Aristide Berges - DEUST - Bâtiment et travaux publics - en apprentissage (42171)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	27	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Baccalauréat	Obtention du Baccalauréat notamment filière BTP	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences acquises	Résultats scolaires Stages et activités réalisées dans le domaine.	Très important
Savoir-être	Posture professionnelle	Attitude professionnelle Travail en équipe Méthodologie opérationnelle	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Intérêt pour la formation Adéquation avec le projet personnel	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication dans l'établissement d'origine	Délégué de classe Eco délégué Participation aux instances officielles de l'établissement.	Complémentaire
	Vie associative	Participation à différentes associations Activités bénévoles Activités sportives	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux :

- Etude des dossiers en commissions.
- Entretien en visio ou présentiel (selon la distance) avec les candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation et la participation aux entretiens sont deux points majeurs en plus des résultats scolaires.
La recherche, sans attente d'une entreprise (formation en alternance, uniquement) est un atout réel pour être retenu.

Signature :

Brigitte CACHART,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Aristide Berges